

tarifs. Des tiers ne doivent pas bénéficier des retombées de l'accord sans avoir fait de concessions dans les négociations. Tous les biens qui traverseront nos frontières devront être conformes aux règles prévues par l'accord. Nous mettrons au point des procédés clairs que les entreprises devront respecter pour prouver que leurs biens sont admissibles aux avantages du libre-échange.

Le gouvernement canadien est très conscient de la nécessité de consulter les Canadiens. Ceci vaut pour l'ALENA et les négociations du GATT de l'Uruguay Round. Nous voulons connaître l'opinion de tous les secteurs de l'économie canadienne. Le gouvernement s'est engagé à tenir des consultations exhaustives pendant toute la durée des pourparlers. Ces consultations se feront avec les divers paliers de gouvernement, le secteur des affaires, les syndicats et le milieu universitaire et ce, dans le but de conclure un accord qui soit favorable au Canada et aux Canadiens.

Les fonctionnaires rencontreront régulièrement les divers groupes afin de prendre note de leurs préoccupations et de leurs suggestions. Le ministre du Commerce extérieur, M. Michael H. Wilson, continuera de rencontrer régulièrement les représentants du monde des affaires et des milieux syndicaux et universitaires. Il rencontrera aussi régulièrement les représentants des divers groupes d'intérêt sectoriels au pays. Le gouvernement fédéral s'est, de plus, engagé à consulter les gouvernements provinciaux au sujet des négociations. Des hauts fonctionnaires des paliers fédéral et provincial se réuniront cette semaine, et le ministre Wilson rencontrera ses homologues provinciaux plus tard ce mois-ci.

La politique du Canada en matière de commerce extérieur comprend une vision claire de l'avenir, un avenir où les entreprises du monde entier pourront se livrer concurrence dans un marché mondial où les biens, les services, les investissements et les idées circuleront de plus en plus librement.

L'ALENA n'est qu'une composante du programme du gouvernement fédéral en matière de commerce extérieur et de compétitivité. Sur le plan du commerce extérieur, le GATT, l'ALE et les efforts déployés en vue d'améliorer les relations commerciales avec les pays de la région du Pacifique en sont d'autres. Nous n'avons qu'un seul programme en matière de commerce extérieur, même si nous le mettons en oeuvre dans diverses tribunes. Nous défendrons nos intérêts chaque fois que l'occasion de le faire se présentera. Dans le cadre de la politique canadienne en matière de commerce, qui compte plusieurs aspects, l'ALENA jouera un rôle de premier plan en vue d'ouvrir les marchés mondiaux aux biens et services canadiens. Mais nous ne pourrons réussir qu'avec l'aide et le soutien du secteur privé.